



Public concerné

Toute personne intervenant en abattoir de volaille ou de lapin pour les opérations de déchargement anesthésie et saignée.



Durée

1 jour(s) / 7h



Lieux / dates

13/03/2025 > Chambre d'agriculture PdL - Antenne d'Angers

Responsables de stage :

Contacts :

Geraldine DANNENHOFFER

Contact - Inscription

Accéder au formulaire en scannant ce QRcode



FORMATION

Gestion du bien-être animal à l'abattage : volailles et lapins



Objectifs

- Comprendre le comportement des animaux et la démarche de protection des volailles et lapins en abattoir
- Obtenir le certificat de compétences "protection des animaux lors de leur mise à mort" (niveau opérateur).



Contenu

Définir la notion de bien-être animal et connaître la réglementation

- Définition du bien-être des volailles et lapins
- Identification du mal-être
- La réglementation et les obligations des opérateurs

Connaître les bonnes pratiques de manipulation et soins avant abattage

- Gestion de l'attente des animaux avant abattage
- Manipulation des animaux
- Gestion des imprévus

Connaître les bonnes pratiques de mise à mort et la réglementation

- Obligations et aspects pratiques en matière d'immobilisation, étourdissement et saignée
- Le matériel nécessaire, son contrôle et son entretien

Réaliser l'évaluation nécessaire à l'obtention du certificat de compétences



Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports et d'échanges.
- Epreuve individuelle en temps limité (QCM en ligne) permettant de statuer sur l'obtention ou non du certificat de compétences.



Modalités d'évaluation

- En début de formation : tour de table des connaissances et des acquis.
- Epreuve individuelle en temps limité sous forme de questionnaire à choix multiple (sur outil informatique avec correction automatisée) permettant de statuer sur l'obtention ou non du certificat de compétence



Modalités pratiques

- Cette formation est organisée par AVIPOLE formation. La

Chambre d'agriculture apporte un appui logistique et met à disposition ses locaux afin de faciliter la réalisation des formations en Pays de La Loire

- En vous inscrivant, vous autorisez la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire à transférer vos coordonnées à ANA OPE formation qui assure la gestion administrative de la formation et vous enverra une convocation.



**CHAMBRES
D'AGRICULTURE**
PAYS DE LA LOIRE